



PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA DÉFENSE 2018

Mise à jour annuelle 2019

S'assurer que les Forces armées canadiennes sont bien équipées et bien soutenues



PROTECTION
SÉCURITÉ
ENGAGEMENT

PLANIFIER
LIVRER
FACILITER



Table des matières

MESSAGE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE	4
MESSAGE DE LA SOUS-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE	5
INTRODUCTION	7
PARTIE I	8
1.1 Plan d'investissement de la Défense	8
1.2 Investissements dans la défense du Canada	8
1.2.1 Gestion du Fonds d'investissement en immobilisations	9
1.2.2 Programme des capacités de la Défense	11
PARTIE II	12
2.1 Transformation du fonctionnement de la Défense	12
2.1.1 Gouvernance simplifiée	12
2.1.2 Optimisation des approvisionnements	13
2.1.3 L'analyse comparative entre les sexes plus	14
2.1.4 Données et analyses	15
PARTIE III	16
3.1 Assurer les capacités : l'état d'avancement du projet	16
3.1.1 Réalisations et jalons	17
CONCLUSION	19

MESSAGE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Je suis heureux de présenter la première mise à jour annuelle du Plan d'investissement de la Défense 2018. Le Plan d'investissement fournit une orientation importante pour guider la façon dont les fonds de la Défense nationale sont gérés et dépensés. Cette mise à jour annuelle 2019 reflète les progrès réalisés par l'Équipe de la Défense en matière d'investissements dans le matériel, l'infrastructure et les services clés au cours de la dernière année. Elle continue de respecter notre engagement à l'égard de *Protection, Sécurité, Engagement* : La politique de défense du Canada vise à fournir aux Canadiennes et aux Canadiens une plus grande transparence sur les dépenses de défense et plus d'information sur les investissements de notre gouvernement dans le domaine de la défense.

Nous avons fait des progrès constants depuis l'annonce de la politique de défense en juin 2017. Essentiellement, la politique consiste à prendre soin de nos militaires et à les soutenir. À cette fin, il est essentiel d'investir dans les Forces armées canadiennes. En veillant à ce que les Forces armées canadiennes aient les capacités et l'infrastructure nécessaires pour exceller dans toute la gamme des opérations militaires, nous permettons à nos militaires de réussir dans un environnement de sécurité complexe.

Cette mise à jour souligne le travail important accompli pour améliorer le processus d'approvisionnement de la Défense, simplifier sa gouvernance et renforcer la gestion de l'information et la technologie de l'information afin de continuer à produire des résultats pour la population canadienne. Ce document porte également l'attention sur le travail que nous faisons pour doter les membres de l'Équipe de la Défense des connaissances et de la formation nécessaires pour gérer efficacement les activités de la Défense.

En améliorant la façon dont la Défense mène ses activités, nous nous assurons que nos militaires obtiennent le matériel et les installations dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin, tout en assurant l'optimisation des ressources et des retombées économiques pour le Canada. En fin de compte, cela permet à l'Équipe de la Défense de répondre aux besoins actuels et futurs du Canada en matière de défense.



A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Harjit Sajjan'.

L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député
Ministre de la Défense nationale

MESSAGE DE LA SOUS-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE

Depuis la sortie de *Protection, Sécurité, Engagement* : La politique de défense du Canada il y a deux ans, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ont lancé des processus afin de doter notre personnel des outils dont il a besoin, ont investi dans de nouvelles installations de défense partout au pays et ont établi des partenariats novateurs pour nous préparer aux menaces actuelles et à venir.

La Défense nationale tient également les industries canadiennes de la défense et de la sécurité au courant des possibilités d'investissement futures qui créeront des emplois et de la croissance économique partout au pays. La coopération avec l'industrie améliore la capacité des Forces canadiennes de s'acquitter de leur mandat grâce à leurs capacités militaires de base, et elle fournit des emplois aux Canadiens et aux Canadiennes.

En tant que bons gestionnaires des deniers publics, chaque édition du Plan d'investissement partagera les données les plus récentes accessibles afin de refléter les changements dans le profil des dépenses. Ces changements reflètent le processus itératif de planification de la Défense nationale. Au cours des dix prochaines années, la Défense nationale augmentera ses dépenses annuelles de défense de près de 33 milliards de dollars, soit une augmentation de plus de 70 %.

La mise à jour annuelle 2019 du Plan d'investissement de la Défense 2018 offre aux Canadiennes et aux Canadiens une vue d'ensemble de centaines de projets et de contrats. Ces projets et contrats, pour des investissements dans les biens d'équipement, la gestion de l'information et la technologie de l'information, l'infrastructure et les services, permettront aux Forces armées canadiennes d'assurer la sécurité de la population canadienne et d'appuyer nos alliés et partenaires à l'étranger.

La publication du Plan d'investissement en 2018 a démontré notre engagement à offrir une norme plus élevée d'ouverture, de transparence et de responsabilisation. Cette mise à jour annuelle renforce cet engagement en fournissant aux Canadiennes et aux Canadiens un rapport opportun sur la façon dont ces investissements sont financés, gérés et exécutés avec les ressources publiques.



Jody Thomas
Sous-ministre



General Jonathan Vance
Chef d'état-major de la Défense





INTRODUCTION

Les personnes sont au cœur de tout ce que les Forces armées canadiennes font pour s'acquitter du mandat de la Défense. En tout temps, le gouvernement du Canada peut demander aux Forces d'entreprendre des missions pour protéger le Canada et la population canadienne, et pour maintenir la paix et la stabilité internationales. Pour s'assurer que les Forces armées canadiennes sont équipées pour réussir les opérations et qu'elles disposent des installations et du soutien appropriés, la Défense nationale doit d'abord avoir une solide planification des capacités et des investissements.

Les politiques, les programmes et les activités de la Défense tiennent compte de l'évolution du contexte de sécurité dans lequel évoluent les Forces armées canadiennes. La politique de défense du Canada, *Protection, Sécurité, Engagement*, identifie 3 grandes tendances qui continueront de façonner l'environnement de sécurité moderne : l'équilibre du pouvoir en constante évolution, la nature changeante du conflit et l'évolution rapide de la technologie.

L'incertitude et l'instabilité de l'environnement de sécurité, l'évolution de la technologie et le temps nécessaire au développement du personnel, du matériel, des systèmes et des méthodes qui composent la capacité militaire exigent des investissements constants, soutenus et prévisibles. Dans le cadre de la planification militaire moderne, la Défense nationale doit également se pencher sur l'environnement de sécurité de l'avenir, en déterminant continuellement les besoins en capacités afin de s'assurer que les Forces armées canadiennes sont bien positionnées pour répondre aux besoins de défense du pays. Il s'agit notamment de suivre le rythme des nouvelles technologies et de veiller à ce que les anciens et les nouveaux systèmes soient compatibles. La Défense nationale doit également veiller à ce que le matériel demeure compatible avec celui des alliés du Canada.



PARTIE I

1.1 PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA DÉFENSE

Le Plan d'investissement de la Défense sera publié tous les 3 ans, après l'approbation d'un Plan d'investissement technique par le Conseil du Trésor. Les mises à jour annuelles du Plan d'investissement ont pour but de faire le point sur les progrès réalisés dans l'exécution des dépenses en immobilisations qui amélioreront les capacités des Forces.

1.2 INVESTISSEMENTS DANS LA DÉFENSE DU CANADA

Le nouveau modèle de financement de la Défense introduit avec la politique de défense améliore considérablement la transparence financière du budget de la défense en clarifiant la façon dont les fonds sont

gérés et dépensés. De plus, la simplification du processus d'approvisionnement, l'obtention du niveau d'approbation approprié par rapport à la taille et au coût d'un projet et l'investissement dans des professionnels de l'approvisionnement favorisent la livraison en temps opportun des capacités.

Le Fonds d'investissement (FII) en immobilisations, qui fait partie du nouveau modèle de financement, est une source de fonds réservée qui correspond au profil d'exercice des immobilisations actuelles et prévues de la Défense nationale. Ce financement peut servir à atténuer les risques dans le cadre d'autres projets, à financer de nouveaux projets ou à s'adapter à des changements dans la portée de projets existants. (La gestion d'une année à l'autre du FII est expliquée en détail à la section 1.2.1. ci-dessous.)



MISE EN ŒUVRE

Le projet de remplacement des hélicoptères maritimes comprend la livraison de 28 hélicoptères CH-148 Cyclone à la fine pointe de la technologie et aptes au combat. Le Cyclone est un hélicoptère maritime de classe mondiale capable d'effectuer une gamme complète d'opérations, y compris la guerre anti-sous-marine,

la lutte antinavire, la recherche et le sauvetage, ainsi que les missions utilitaires.

En janvier 2019, le Cyclone a terminé son premier déploiement opérationnel : il a été embarqué à bord du NCSM Ville de Québec dans le cadre de l'opération REASSURANCE. Au début de 2019, l'Aviation royale canadienne a accepté la livraison des 16e et 17e Cyclones. Ensemble, l'Aviation royale canadienne et la Marine royale canadienne continuent de travailler en étroite collaboration avec nos alliés de l'OTAN et nos partenaires internationaux pour améliorer la sécurité maritime en entraînant des résultats sur la mer, et au-dessus et au-dessous de la mer.



Le projet des navires de patrouille extracôtier et de l'Arctique (NPEA) va bon train. Le lancement du premier navire, le futur NCSM Harry DeWolf, a eu lieu en septembre 2018. En novembre 2018, le gouvernement a confirmé que la Marine royale canadienne recevra le sixième navire. Un calendrier de production modifié a également été approuvé.

La classe Harry DeWolf renforcera la présence de la Marine dans l'Arctique et sa capacité d'opérer à l'échelle mondiale en mettant un accent renouvelé sur la surveillance et la patrouille des frontières maritimes.

Les NPEA continuent de créer des avantages sociaux et économiques pour les Canadiens et les Canadiennes et de maintenir des centaines d'emplois hautement spécialisés dans la construction navale.

Par exemple, en novembre 2018, la Marine royale canadienne a reçu l'autorisation d'aller de l'avant avec la construction du sixième navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique (NPEA), qui était auparavant facultatif dans le contrat. La décision a été rendue possible lorsqu'un financement adéquat a été possible pour l'acquisition du navire.

La Défense nationale demande du financement dans le cadre du processus relatif au Budget des dépenses, une fois que les approbations de projet appropriées ont été obtenues et qu'elle est tenue de respecter ses engagements stratégiques.

Dans le cadre de sa gestion prudente des fonds publics, la Défense nationale ne demande que les fonds qui peuvent être raisonnablement dépensés au cours d'une année financière donnée; des fonds supplémentaires, au besoin, sont demandés dans le Budget supplémentaire des dépenses. De plus, le financement des immobilisations qui reste à obtenir n'est pas perdu pour la Défense nationale; il sera plutôt puisé dans le FII au besoin.

On s'attend à ce que la Défense nationale cherche à obtenir des autorisations pour plus de 40 projets d'immobilisations dans le cadre du processus d'approbation des projets, et ce, jusqu'à l'année financière 2021-2022.

Selon la comptabilité de caisse, le profil révisé des dépenses est fondé sur le financement annuel approuvé dans le Budget principal des dépenses. Au cours des deux premières années de la politique de défense, la Défense nationale a obtenu 41,8 milliards de dollars en autorisations de projets pour investir dans les capacités. Au cours de cette période de planification, la Défense nationale a accès à 122,2 milliards de dollars par l'entremise de nouvelles autorisations de projet, comme l'indique le tableau 1 ci-dessous.

1.2.1 GESTION DU FONDS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

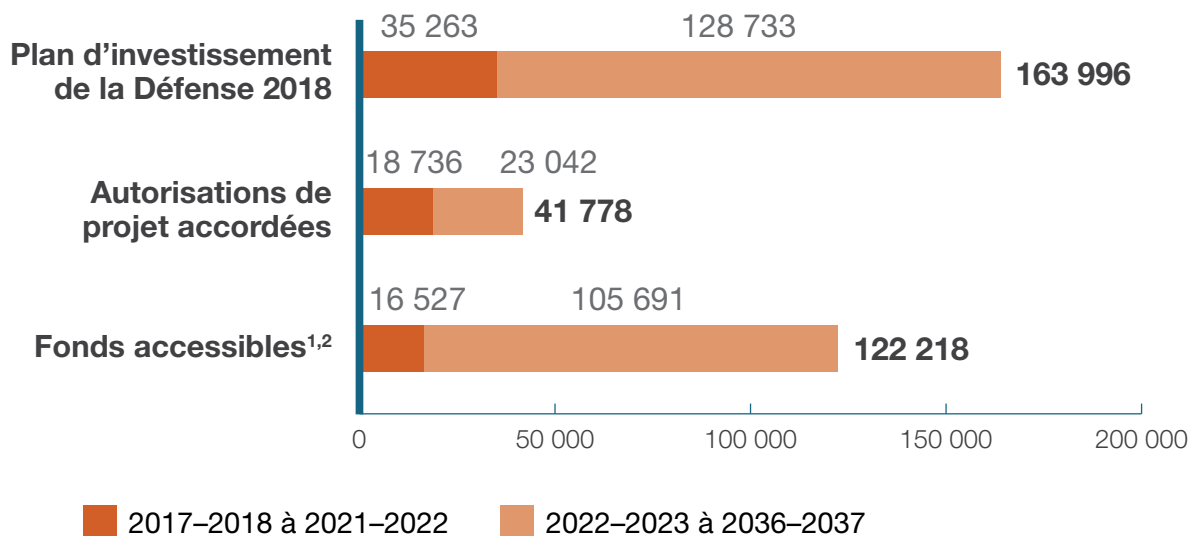
Les investissements en immobilisations importantes, comme les navires et les bâtiments, s'échelonnent sur plusieurs années. Le financement de la défense reflète une approche fondée sur le cycle de vie pour les besoins actuels et futurs en matériel important et en infrastructure. Ce financement est géré selon la méthode de la comptabilité d'exercice, en tenant compte de l'ensemble des coûts d'utilisation sur la durée de vie prévue du matériel.

APPROCHE DU CYCLE DE VIE : L'estimation de tous les coûts sur toute la durée de vie utile d'une immobilisation. Une estimation des coûts du cycle de vie comprend quatre types de coûts : le développement et l'acquisition de projet, le fonctionnement, le maintien en puissance et l'aliénation.

COMPTABILITÉ D'EXERCICE : les coûts d'acquisition d'un actif sont répartis sur sa durée de vie utile, pas seulement au moment où les factures sont payées.

COMPTABILITÉ DE CAISSE : Les coûts d'acquisition d'immobilisations et les frais d'exploitation connexes sont comptabilisés immédiatement dans l'exercice au cours duquel le décaissement est effectué.

Tableau 1: Dépenses en capital réelles et prévues de 2017–2018 à 2036–2037 selon la comptabilité de caisse (en millions de dollars)

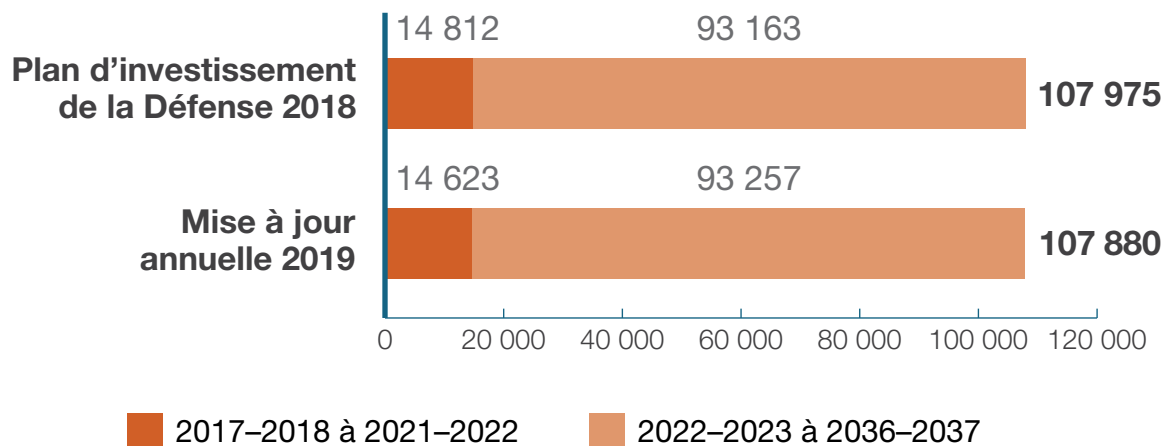


Les chiffres en gras représentent le plan total de 20 ans.

¹ Le financement prévu dans le cadre financier auquel on aura accès une fois que les autorisations de projet et de dépenses auront été approuvées et accordées est nécessaire.

² Le financement non obtenu en 2017–2018 et en 2018–2019 sera accessible au cours des prochaines années.

Tableau 2: Dépenses en capital réelles et prévues révisées de 2017–2018 à 2036–2037 selon la méthode de la comptabilité d'exercice (en millions de dollars)



Les chiffres en gras représentent le plan total de 20 ans.

La comptabilité d'exercice reflète mieux les répercussions financières réelles au fil du temps. Toutefois, la présentation de l'information selon la comptabilité de caisse donne aux parlementaires, à l'industrie et aux autres intervenants une idée plus claire du calendrier et des coûts estimatifs des acquisitions. La Défense nationale planifie ses dépenses en immobilisations selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Toutefois, son financement d'année en année est géré selon la comptabilité de caisse.

Dans le cours normal de la planification financière de la Défense, le profil des dépenses changera d'année en année. Cela reflète le fait que la Défense nationale utilise la souplesse du nouveau modèle de financement pour gérer efficacement les investissements, y compris divers facteurs qui influent sur l'établissement des coûts des projets.

Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, le plan sur 20 ans et le plan sur 5 ans du FII demeurent relativement stables, soit 108 milliards de dollars et environ 15 milliards de dollars respectivement. Le tableau 2 présente la mise à jour des plans à 20 ans et à 5 ans.



La Défense nationale analyse continuellement l'environnement de sécurité futur afin de déterminer les capacités dont les Forces canadiennes auront besoin pour répondre aux besoins de défense du Canada.

Depuis la publication du Plan d'investissement de la Défense 2018, le projet de technologie d'identification automatique (TIA) a été identifié comme une capacité clé. La TIA appuiera la saisie opportune et exacte des données de gestion du matériel pour l'acquisition, l'entreposage, l'entretien et l'utilisation des ressources. Elle réduira aussi considérablement la saisie manuelle des données, améliorera l'exactitude des données, permettra le traitement sur place et en temps opportun des transactions et favorisera la réduction des niveaux de stocks au fil du temps en évitant l'achat de stocks excédentaires ou la rupture de stock essentiel.

1.2.2 PROGRAMME DES CAPACITÉS DE LA DÉFENSE

Le Programme des capacités de la Défense (PCD) est un outil interactif en ligne qui permet à l'industrie d'accéder à de l'information sur les possibilités d'investissement dans la défense nécessaires pour appuyer la planification de la recherche et du développement et pour établir des partenariats stratégiques fondés sur les besoins prévus des Forces.

Le PCD comprend environ 240 projets et contrats pour des investissements majeurs en biens d'équipement, en technologies de l'information, et en infrastructures de plus de 5 millions de dollars et des contrats de soutien de plus de 20 millions de dollars. Le Programme se concentre sur la planification et la mise en œuvre des projets financés. Les plages de financement indiquées dans le PCD sont fondées sur les coûts d'acquisition des projets, qui comprennent également la gestion des projets, l'infrastructure, les contrats et les imprévus.

Depuis la publication du Plan d'investissement de la Défense 2018, le PCD a été mis à jour afin de fournir les plus récents renseignements accessibles. Plusieurs mises à jour supplémentaires ont ajouté de la valeur à la base de données et amélioré l'expérience de l'utilisateur. Il s'agit notamment d'une section Nouveauté contenant des mises à jour récentes du PCD, d'une liste des capacités industrielles clés (CIC) du Canada sur les pages des projets et de liens vers les sites Web pertinents des projets.

La phase d'identification du projet de la TIA s'est achevée en novembre 2018 et nous sommes passés à la phase de l'analyse des options au début de 2019. Le projet est maintenant identifié dans le Programme des capacités de la Défense comme étant de l'ordre de 100 à 249 millions de dollars. Le financement du Fonds d'investissement en immobilisations a été obtenu pour ce projet grâce aux économies réalisées par la Défense nationale au chapitre de l'exécution des marchés, de la demande imprévue et des dépenses. Cette nouvelle capacité améliorera le soutien opérationnel et l'exactitude des rapports ministériels de la Défense nationale en améliorant la visibilité des biens en temps quasi réel.

PARTIE II

2.1 TRANSFORMATION DU FONCTIONNEMENT DE LA DÉFENSE

En analysant et en mettant à jour les processus, la Défense nationale est plus en mesure d'exécuter les projets, de respecter les échéanciers et d'atténuer les problèmes qui pourraient causer des retards. Une approche plus rationalisée facilite la gestion du portefeuille de placements, l'affectation efficace des ressources, la prise de décisions opportunes et éclairées et le renforcement de la mesure du rendement, du suivi et de la surveillance de tous les projets. Comme on l'a vu dans le Plan d'investissement de la Défense 2018, l'Équipe de la Défense explore ce qu'elle peut mieux faire et ce qu'elle devrait faire différemment. Le Plan d'investissement fait état de certains changements importants dans la façon dont les placements sont approuvés et régis.

2.1.1 GOUVERNANCE SIMPLIFIÉE

Figure 1: Niveaux d'approbation des instances responsables des projets d'immobilisations



La Défense nationale a amélioré sa gouvernance et sa surveillance des investissements afin de respecter les priorités et les objectifs de la planification des investissements. Les processus et les structures de gouvernance établis pour superviser ce portefeuille sont adaptés à la complexité et aux risques associés aux placements. Depuis la publication du Plan d'investissement de la Défense 2018, la Défense nationale a pris plusieurs mesures pour améliorer sa gestion des investissements et sa gouvernance.

Parmi les changements récents apportés au Comité d'investissement et de gestion des ressources, mentionnons la composition simplifiée et l'adoption d'un processus d'approbation par le secrétariat afin de permettre une prise de décision plus rapide. Le Conseil de gestion de programme, qui approuve les propositions d'investissement d'un montant compris entre 5 et 50 millions de dollars, a récemment connu quelques changements. Il s'agit notamment de normaliser la présentation des approbations pour appuyer la prise de décisions éclairées et d'adopter une approche plus axée sur la prise de décisions afin de mettre davantage l'accent sur l'exécution des programmes.

Bien qu'il ne fasse pas partie du processus d'approbation officiel, la Commission d'examen indépendante d'acquisition de la Défense fournit des conseils indépendants au ministre de la Défense nationale sur tous les grands projets d'acquisition (évalués à plus de 100 millions de dollars), avant de demander l'approbation du Conseil du Trésor ou d'exercer son pouvoir en matière de dépenses.

D'intérêt pour les partenaires de l'industrie, la Défense nationale examine et adapte au besoin le processus d'approbation des projets et les outils stratégiques connexes. Le principe sous-jacent est de refléter et de soutenir les meilleures pratiques de gestion de projet en fonction du type et de la complexité des projets.

De plus, la Défense nationale continue d'améliorer son processus d'évaluation de l'abordabilité qui appuie la gouvernance et la prise de décisions. L'accessibilité financière du programme d'investissement est évaluée sur la base de 2 critères de coût : 1) l'acquisition et le développement et 2) le fonctionnement, le maintien en puissance et l'aliénation supplémentaires. Une source de financement est déterminée pour chaque besoin avant que le projet ne soit soumis à l'approbation du ministre de la Défense nationale ou du Conseil du Trésor.



Les futurs navires de soutien interarmées (NSI) de la classe Protecteur comprendront deux nouveaux navires de ravitaillement pour la Marine royale canadienne. Les NSI appuieront les opérations en mer et à terre, qu'il s'agisse de combat, d'aide humanitaire ou de secours en cas de catastrophe. Ces navires appuieront les groupes opérationnels navals en livrant du carburant et d'autres fournitures essentielles aux navires en mer. Ils disposeront également d'installations pour l'exploitation et l'entretien des hélicoptères, ainsi que de locaux pour offrir des services médicaux et dentaires au personnel en mer.

La construction des navires a commencé en juin 2018. En février 2019, le gouvernement du Canada a accepté de réorganiser le calendrier de livraison des navires, ce qui se traduira par la livraison du premier NSI en 2023. Au plus fort des travaux de construction, le projet des NSI contribuera au maintien d'environ 1 000 emplois hautement spécialisés dans la construction navale au Canada.

2.1.2 OPTIMISATION DES APPROVISIONNEMENTS

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* a fourni une feuille de route pour l'acquisition de matériel de défense en décrivant les priorités du Canada en matière de défense et en fournissant le financement nécessaire pour répondre à ces besoins maintenant et à l'avenir. La Défense nationale gère plus de 12 000 contrats et dépense jusqu'à 6 milliards de dollars par année pour son programme d'immobilisations. Ces contrats vont des petits projets de biens d'équipement aux acquisitions importantes et complexes. En mai 2019, les autorités contractantes pour les marchés de services concurrentiels ont passé de 1 million de dollars à 5 millions de dollars. Il s'agit d'une étape importante dans la rationalisation du processus d'approvisionnement, qui permet à la Défense nationale de traiter à l'interne plus de 80 % des contrats.

Le succès des investissements dans les capacités de défense dépend de l'amélioration de la façon dont la Défense nationale mène ses activités. Dans l'ensemble, 90 % des achats sont effectués dans les limites de la portée et du budget prévus.

La Défense nationale collabore également avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) dans le but d'accélérer l'approvisionnement au moyen d'un projet pilote axé sur les risques. Cela permet à SPAC d'exécuter des marchés à faible risque et de faible complexité au nom de la Défense nationale sans avoir à aller au Conseil du Trésor.

Dans l'ensemble, la Défense nationale met à jour ses processus d'approvisionnement pour tenir compte du fait qu'il n'y a pas de solution universelle. Le Ministère mettra en marche plutôt le meilleur processus d'approvisionnement pour chaque projet ou contrat, en veillant à ce que la meilleure stratégie soit choisie.

Une caractéristique clé de la majorité des projets et des contrats est la politique des Retombées industrielles et technologiques (RIT) du gouvernement du Canada. Cette politique exige que, pour chaque dollar dépensé par le gouvernement pour des achats de défense importants, l'entrepreneur retenu doit remettre un dollar dans l'économie canadienne. Grâce à la politique des RIT, le Canada a vu la création de nouveaux emplois et une croissance économique accrue.

2.1.3 L'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES PLUS

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* s'engage fermement et publiquement à intégrer l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans toutes les activités de la Défense. Cela comprend les centaines de projets et de contrats décrits dans le Plan d'investissement de la Défense 2018. La Défense nationale continue de travailler ardemment pour s'assurer que l'Équipe de la Défense est formée à l'application de l'ACS+ afin d'intégrer efficacement les perspectives liées au genre et à la diversité dans la prise de décisions dans tous les secteurs d'activité. Depuis 2018, le Centre de responsabilité conjointe pour l'ACS+ a fourni des conseils stratégiques dans le cadre de nombreux projets d'investissement, ce qui a entraîné des changements réels dans la façon dont la Défense nationale se procure le matériel, conçoit les projets d'infrastructure et de gestion de l'information, et améliore et modernise les capacités militaires. Par exemple, l'ACS+ est également utilisée en combinaison avec les données de l'étude anthropométrique des Forces canadiennes pour s'assurer que l'interface personne-machine avec les véhicules et l'équipement est prise en compte d'une manière qui s'adapte à la grande diversité des types corporels, des poids et des tailles des membres des Forces armées canadiennes.



CLÔTURE

MANÈGE MILITAIRE DE WILLOW PARK

Par l'entremise de la politique *Protection, Sécurité, Engagement*, le gouvernement investit dans une Force de réserve forte et compétente. Achievé en août 2018,

le nouveau Manège militaire du Willow Park à Halifax abrite maintenant trois unités de la Réserve de l'Armée de terre et un bureau de recrutement. Il témoigne également de l'investissement du gouvernement du Canada dans une infrastructure de défense moderne, fonctionnelle et écologique.

Le projet a été mené à bien en respectant le calendrier des travaux et en deçà du budget prévu. Il a aussi offert d'importantes possibilités économiques à la collectivité locale d'Halifax en créant environ 250 emplois pendant la construction.

L'Équipe de la Défense utilise l'ACS+ pour appuyer les possibilités économiques offertes aux femmes, aux minorités visibles et aux peuples autochtones. Pour ce faire, plusieurs moyens sont mis en œuvre, notamment en tenant compte de la diversité des fournisseurs, en déterminant des possibilités d'adapter les procédures d'approvisionnement et en encourageant les fournisseurs à fournir des plans sur le genre et la diversité lorsqu'ils soumissionnent pour des projets. La Défense nationale continue de collaborer avec d'autres partenaires du gouvernement fédéral afin de trouver d'autres mécanismes qui pourraient être mis en place pour encourager l'industrie de la défense à réduire l'inégalité au sein de ses propres effectifs.

2.1.4 DONNÉES ET ANALYSES

La Défense nationale explore l'utilisation de nouvelles technologies analytiques pour mieux modéliser les répercussions sur le portefeuille d'investissement. Ces technologies permettront des évaluations qualitatives des conséquences des changements dans les facteurs économiques, le calendrier et la portée sur l'ensemble du portefeuille.

Pour mener cette modernisation et devenir plus axée sur les données, la Défense nationale a nommé un cadre supérieur à la tête du groupe Données, innovation et analytique. Cette organisation favorise la collaboration au sein de la Défense nationale et avec d'autres ministères et organismes fédéraux. En plus de permettre une meilleure intelligence d'affaires, de fournir une passerelle vers la transformation numérique et de soutenir les opérations, de nouveaux outils d'analyse, comme l'illustre la figure 2, permettront une meilleure modélisation des répercussions sur le portefeuille d'investissement.

Figure 2 : Initiative d'analyse de la défense



PARTIE III

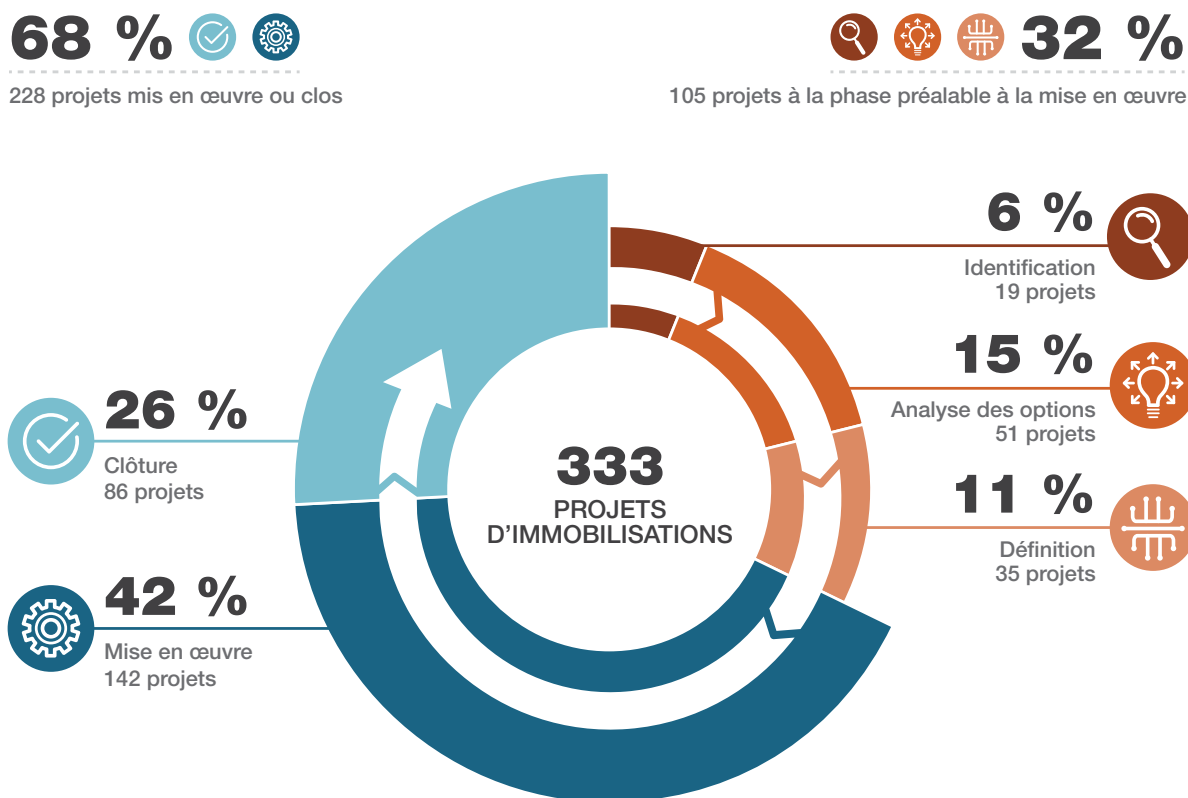
3.1 ASSURER LES CAPACITÉS : L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Comme nous l'avons expliqué dans les sections précédentes, des efforts concertés sont déployés pour simplifier les achats de défense, améliorer l'acquisition ponctuelle des capacités militaires très nécessaires et

exécuter l'ensemble du programme d'immobilisations de la Défense.

La Défense nationale a fait des progrès notables dans l'avancement de 333 projets d'immobilisations à l'appui de *Protection, Sécurité, Engagement*, y compris les grands projets d'équipement, de gestion

Figure 3a: Projets d'immobilisation liés à la politique PSE par phase



Les projets en immobilisation commencent par la phase de délimitation et progressent vers les autres phases jusqu'à la phase d'achèvement.

de l'information et de technologie de l'information, et d'infrastructure inclus dans le Plan d'investissement de la Défense de 2018. En avril 2019, 86 ou 26 % des projets étaient en voie de clôture ou étaient terminés, comme le montre la figure 3a.

Le succès des efforts actuels à cet égard est démontré par le nombre de projets qui passe par le cycle de gestion de projet. L'adaptation est essentielle pour tout modèle d'entreprise, et cela est autant le cas pour celui de la défense. Depuis le lancement de *Protection, Sécurité, Engagement*, 157 des 333 projets

d'immobilisations, soit 47 %, ont franchi une étape importante d'approbation et sont passés à une nouvelle phase, comme le montre la figure 3 b.

3.1.1 RÉALISATIONS ET JALONS

Comme nous l'avons souligné dans l'ensemble de cette mise à jour annuelle, la Défense nationale a réalisé des progrès constants dans le cadre de nombreux grands projets de défense. Vous trouverez ci-dessous plusieurs autres réalisations et jalons de l'Équipe de la Défense depuis la publication du Plan d'investissement de la Défense 2018.

Figure 3b: Projets d'immobilisations de la politique PSE ont fait des progrès



PROJET DE CAPACITÉ FUTURE EN MATIÈRE D'AVIONS-CHASSEURS

Le Canada fera l'acquisition de 88 chasseurs perfectionnés afin de contribuer à la sûreté et à la sécurité des Canadiens et des Canadiennes et de respecter les obligations internationales du Canada. Une flotte moderne d'avions de chasse est essentielle pour défendre le Canada et la souveraineté canadienne, et pour contribuer aux engagements du NORAD et de l'OTAN.

Le Projet de capacité future en matière d'avions-chasseurs est l'investissement le plus important dans l'Aviation royale canadienne depuis plus de 30 ans. Une ébauche de demande de propositions (DP) a été envoyée à tous les fournisseurs admissibles en octobre 2018. Une deuxième ébauche est maintenant accessible pour commentaires. La demande de propositions finale sera publiée à l'été 2019.

L'aérospatiale est l'une des industries les plus innovatrices et les plus axées sur l'exportation au Canada et ajoute 28 milliards de dollars par année au produit intérieur brut de l'économie canadienne. Ensemble, les industries canadiennes de l'aérospatiale et de la défense créent plus de 240 000 emplois.



NAVIRE DE COMBAT DE SURFACE CANADIEN

Le Projet de navire de combat de surface canadien est le plus important et le plus complexe que le gouvernement du Canada ait entrepris. En février 2019, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il avait officiellement choisi le modèle de navire de combat mondial de type 26 de BAE Systems pour 15 nouveaux navires de guerre. La conception sera davantage adaptée pour répondre aux exigences du Canada et pour intégrer les systèmes et l'équipement canadiens. La construction devrait commencer au début des années 2020.

Le Projet de navire de combat de surface canadien crée des emplois stables et bien rémunérés dans l'industrie de la défense partout au pays et favorise la prospérité économique des côtes et des voies navigables du Canada.

MISE EN ŒUVRE



PROJET DE CAPACITÉ DES CHASSEURS PROVISOIRES

Afin de répondre aux besoins immédiats, le gouvernement du Canada a signé un accord d'approvisionnement en novembre 2018 avec le gouvernement de l'Australie pour 18 chasseurs F-18 (et pièces de rechange). La flotte de chasseurs provisoires est essentielle pour que l'Aviation royale canadienne puisse continuer à mener à bien ses missions et à respecter ses obligations nationales et internationales afin d'assurer la sécurité de la population canadienne et du Canada.

Ces appareils sont du même type que la flotte actuelle de CF-18 du Canada et peuvent donc être intégrés rapidement à celle-ci. Les deux premiers appareils sont arrivés au Canada en février 2019 et les livraisons se poursuivront à intervalles réguliers pendant trois ans. Les aéronefs seront utilisés à la 3e Escadre Bagotville (Québec) et à la 4e Escadre Cold Lake (Alberta).

MISE EN ŒUVRE



INSTALLATIONS DE LA FORCE OPÉRATIONNELLE INTERARMÉES X

La Force opérationnelle interarmées X (FOI X) fournit des capacités de renseignement humain à l'appui des opérations militaires et est essentielle à la prévision et à la prévention des menaces pour les membres des Forces armées canadiennes en mission. Les opérations de renseignement humain comprennent un éventail d'activités, telles que la gestion des sources, les interrogatoires et le débriefage.

Le nouveau domicile de la FOI X, inauguré officiellement en octobre 2018, honore la mémoire de Sir William Samuel Stephenson, un héros de guerre canadien distingué et premier colonel commandant de la Branche du renseignement des Forces armées canadiennes.

Ce projet d'infrastructure a créé plus de 200 emplois pendant la période de construction, en plus des possibilités de développement économique pour les entreprises et les collectivités locales.

MISE EN ŒUVRE



PROJET D'ÉQUIPEMENT INTÉGRÉ DU SOLDAT

Comme le souligne la politique Protection, Sécurité, Engagement, la technologie est un élément essentiel des forces militaires modernes et fondamental des opérations des Forces armées canadiennes. Le Projet d'équipement intégré du soldat (PEIS) est une

technologie de pointe qui améliore considérablement la connaissance de la situation des militaires en leur permettant de visualiser numériquement l'emplacement des autres militaires connectés.

Le projet est livré en trois phases : (1) la livraison de gilets portables avec équipement de communication et accessoires intégrés (2) le raccordement et l'intégration de l'équipement dans les véhicules de l'Armée canadienne, et (3) l'incorporation de nouvelles technologies. La première livraison d'équipement opérationnel pour les militaires a eu lieu au 3e Bataillon, The Royal Canadian Regiment à Petawawa en juillet 2018.



CONCLUSION

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* souligne les priorités du Canada en matière de défense au courant des 20 prochaines années et fournit le financement nécessaire pour répondre aux besoins actuels et futurs du Canada dans le domaine de la défense. Comme l'explique le Plan d'investissement de la Défense 2018, de nouveaux investissements dans la Défense nationale permettront d'avoir une armée agile, polyvalente et prête au combat, qui sera dirigée par des militaires bien formés, bien équipés et bien soutenus. Ces investissements sont essentiels pour appuyer les membres des Forces, lorsqu'ils défendent notre souveraineté au pays ou lorsqu'ils font preuve de leadership sur la scène internationale.